

Paris,
le vendredi 5 avril 2019

Émetteur : Eléonora Russo, Chef de projet formation – Ucanss : formation@ucanss.fr / Axelle Fiquet, Consultante/formatrice - Institut 4.10 : 03 20 74 75 45 - afiquet@institutquatredix.fr

Objet : Licence professionnelle Management et gestion des organisations, parcours Manager Opérationnel dans la Protection Sociale

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Dans un environnement en mouvement, marqué par l'évolution des réseaux et le renouvellement démographique, l'Institution porte une attention particulière à la population des managers. Leur professionnalisation est en enjeu majeur pour la Sécurité sociale.

L'Ucanss en partenariat avec l'Institut 4.10 et l'IAE Lille (école universitaire de management) propose une offre de formation interbranche pour accompagner la volonté de développer les pratiques managériales des managers opérationnels. Deux dispositifs complémentaires sont destinés à cette communauté des managers opérationnels.

D'une part, le **Certificat de Qualification Professionnelle de Manager Opérationnel (CQP MO)**, dispositif certifiant qui s'adresse à des managers en poste au sein de la Sécurité sociale et vise à développer et certifier un socle commun de compétences nécessaires à la tenue du poste de manager opérationnel, tout en diffusant une culture managériale commune au sein de l'Institution.

D'autre part, un dispositif diplômant, la **Licence professionnelle Management et gestion des organisations, parcours Management Opérationnel dans la Protection Sociale (LP MOPS)**, qui permet d'accéder à un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau II et à un cursus conçu spécifiquement pour répondre aux attentes de développement et de renforcement des compétences managériales.

La mise en œuvre de ce dispositif se poursuit avec le lancement de la promotion 2019-2020.

I - LES PUBLICS CONCERNES PAR LA LICENCE PROFESSIONNELLE MOPS

Cette licence professionnelle s'adresse à :

- des étudiants en **formation initiale** qui suivent un cursus universitaire
- des stagiaires en **formation continue**, issus notamment d'organismes de protection sociale qui souhaitent :
 - accéder à une première fonction managériale dans le cadre d'un projet professionnel ;
 - conforter et développer leurs pratiques managériales pour les managers opérationnels déjà en poste.

Le cursus de formation est sanctionné par l'obtention d'un diplôme universitaire niveau licence, délivré par l'IAE de Lille.

II - LES MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

L'admission à la formation est subordonnée :

- à la réalisation d'un **dossier de candidature** qui est examiné par un jury de sélection et d'entrée en formation, composé d'un représentant universitaire et d'un représentant d'une direction d'organisme,
- à un **entretien de motivation et d'admission** pour les candidats retenus sur dossier.

Les candidats à la formation doivent être titulaires d'un **Bac+2**.

Les candidats qui ne possèdent pas ce niveau de formation initiale peuvent procéder à une Validation des Acquis Professionnels (VAP), selon la procédure adoptée par l'IAE de Lille.

La LP MOPS est également accessible par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les managers qui peuvent justifier d'une expérience d'un an minimum.

Pour toute information complémentaire sur une demande de VAP ou de VAE, votre contact au service formation continue de l'IAE de Lille est :

Virginie Stride

virginie.stride@iae.univ-lille1.fr

03 20 12 34 39

III - LES OBJECTIFS ET PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

La LP MOPS poursuit une dynamique d'échanges inter-régimes et est ouverte à l'ensemble des organisations qui œuvrent dans la protection sociale.

Ce dispositif vise les objectifs de formation suivants :

- Piloter l'unité de travail dans un environnement interne et externe en évolution

- Gérer l'activité de l'unité avec efficacité, et assurer la qualité du service attendu
- Coordonner les compétences de l'équipe
- Animer l'équipe de travail, assurer sa mobilisation, accompagner ses évolutions
- Savoir gérer des projets (de leur conception à leur finalisation)

S'agissant d'une licence professionnelle, l'approche pédagogique de ce dispositif s'articule autour :

- de périodes d'enseignement en présentiel à l'IAE de Lille,
- d'applications professionnelles en organismes.

Les enseignements alternent :

- des enseignements universitaires dispensés par les enseignants-chercheurs de l'IAE de Lille, Ecole universitaire de management,
- des apports et des approches opérationnelles, propres à la Sécurité sociale, dispensés par des professionnels mis à disposition par l'Institut 4.10.

Vous trouverez en  annexe 1 la plaquette de présentation de la LP MOPS.



IV - LES MODALITES D'INSCRIPTION ET L'ORGANISATION DE LA FORMATION POUR LA PROMOTION 2019-2020

La LP MOPS est exclusivement mise en œuvre à Lille, pour l'ensemble du territoire national.

Le lancement de la promotion a lieu le **10 septembre 2019** à l'IAE de Lille.

La formation se déroule sur une année universitaire complète, **du 10 septembre 2019 au 17 juin 2020**.

La répartition des différentes périodes d'enseignements en présentiel, d'applications professionnelles et de congé, est précisée dans le calendrier de la formation 2019-2020, que vous trouverez en  annexe 2.

Une possibilité de réaliser le parcours en deux ans est proposée aux salariés et aux organismes pour répondre aux impératifs professionnels.

Le choix du parcours de formation en deux ans devra être indiqué dans le dossier d'inscription et sera validé lors de l'admission définitive en formation, par le responsable pédagogique en charge de la formation.

Les candidats en formation continue pour la prochaine promotion doivent procéder à une **demande d'inscription et candidater en ligne, avant le 1er juin 2019**.

La pré-inscription et le dossier de candidature numérique sont à réaliser depuis le site de l'IAE de Lille : <http://www.iae.univ-lille1.fr/>

Le dossier d'inscription est complété par un CV, une lettre de motivation manuscrite, et des pièces administratives et justificatives dont la liste est fournie lors de la pré-inscription.

Vous trouverez le dossier de demande de VAP en  annexe 3 pour les candidats non titulaires d'un Bac+2 qui souhaitent obtenir une autorisation d'inscription en bénéficiant d'une dispense de titre requis.

Les entretiens d'admission sont programmés du **20 juin au 2 juillet 2019** pour les candidats retenus à l'issue de l'examen du dossier de candidature.

Les résultats d'admission sont communiqués **avant le 6 juillet 2019**.

VI - COUT DE LA FORMATION

Le coût de la formation, pour l'année 2019-2020, est de 7 456 € par stagiaire (hors frais de déplacement, de repas et d'hébergement, à la charge de l'organisme).

Ce dispositif diplômant est éligible aux fonds de l'alternance, ainsi qu'au Compte Personnel de Formation (code 183181).

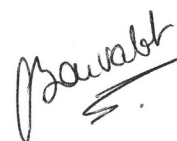
La Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » prévoit toujours la possibilité d'abondement permettant au salarié de bénéficier d'une prise en charge complémentaire au titre de son CPF.

Afin de prendre connaissance des conditions d'abondement financier dans le cadre de l'utilisation du CPF, nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2019 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant [ICI](#).

Pour toute demande d'information complémentaire sur le dispositif, vous pouvez contacter :

- Axelle Fiquet, Responsable pédagogique de la LP MOPS - Institut 4.10 - 03 20 74 75 45 - afiquet@institutquatredix.fr
- Eléonora Russo, Chef de projet formation à l'Ucanss, formation@ucanss.fr

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Carole Bonvalot

Directrice du Développement

et de l'Accompagnement des Ressources Humaines

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Plaquette de présentation licence professionnelle MOPS
- Annexe 2 - Planning 2019-2020
- Document annexe